FÉDÉRATION FRANÇAISE ESCRIME

FLEURET HOMMES M17 – SAISON 2026/2027
CRITÈRES DE SÉLECTION

Épreuves de référence	Dates	Critères de sélection
Championnats d'Europe M17 – lieu à déterminer	01-14/02/2027	▪ Les 3 premiers au classement sélectif (Les 3 meilleurs résultats sur 4) ▪ Le 4ème + R1 & R2 au choix Commission
Championnats du Monde M17 – ANKARA (TUR)	Avril 2027	▪ 1 à 3 selon les critères des règles générales FFE

Épreuves sélectives	Dates	Quotas	Critères de sélection
CDM HAMMAMET (TUN) (Coef à calculer)	22/10/2026	12	▪ Les 4 premiers du classement sélectif 2025-2026 ▪ Choix Commission
CE GOTEBORG (SWE) (Coef à calculer)	31/10/2026	20	▪ Les 6 premiers du classement sélectif (1) ▪ Choix Commission
CE CABRIES (FRA) (Coef à calculer)	04/12/2026	64	▪ Les 54 premiers au classement national (2) ▪ Top 8 FDJ M15 2026, si hors des 54 du classement national (2) ▪ Le reste + 6 remplaçants au choix Commission
CDM TBILISI (GEO) (Coef à calculer)	20/12/2026	12	▪ Jusqu'à 6 au classement sélectif après CE CABRIES (≥ 16 points) (1) ▪ Choix Commission

Épreuves de préparation	Dates	Quotas	Critères de sélection
CE ZAGREB (CRO) (3)	19/12/2026	20	▪ Choix Commission
CDM M17 M20 TBD	20/01/2027	4	▪ Les 4 sélectionnés aux championnats d'Europe M17

Épreuves par équipes	Dates	Quotas	Critères de sélection
CE GOTEBORG (SWE)	01/11/2026	5	▪ Choix Commission
CE CABRIES (FRA)	06/12/2026	5	▪ Choix Commission
CE ZAGREB (CRO)	13/12/2026	5	▪ Choix Commission

Stages et Regroupements Nationaux	Dates	Quotas	Critères de sélection
Stage National M17 – HAMMAMET (TUN) [4]	19-26/10/2026	▪ Jusqu'à 20 M17	▪ Choix Commission
Stage M17/20 de préparation aux championnats d'Europe – lieu à déterminer [4]	Février	▪ Jusqu' à 16	▪ Choix Commission
Stage M17/20 préparation aux championnats du Monde 2027 – lieu à déterminer [4]	Mars/Avril	▪ Jusqu' à 16	▪ Choix Commission

[1] Si plusieurs tireurs atteignent les minima de points et sont à égalité pour la dernière place, la commission statue sur les tireurs retenus

[2] Le classement national M17 pris en compte est celui actualisé après la dernière Épreuve Nationale (EN) ayant eu lieu **hors Épreuves Régionales** (ER ou CR)

[3] Pour ces épreuves dites « de préparation », une participation forfaitaire aux frais d'arbitrage sera demandée à chaque tireur. Son montant sera précisé sur la feuille de route de l'épreuve.

[4] La participation aux stages et regroupements s'inscrit dans le parcours de sélection. Les modalités de participation et de prise en charge sont précisées, pour chaque regroupement, sur la feuille de route correspondante.

Calcul des coefficients M17 fleuret hommes

Principe général

Le coefficient des épreuves individuelles internationales M17 fleuret hommes est égal à 1, auquel s'ajoute **0,02 par tireur comptabilisé**. Pour chaque nation, le nombre de tireurs comptabilisés est limité au plafond fixé ci-dessous.

Coefficient de l'épreuve = 1 + 0,02 × total des tireurs comptabilisés

Détermination des plafonds nationaux

Les plafonds reposent sur la densité compétitive des nations. Celle-ci est appréciée à partir des résultats du circuit EFC M17 et des Coupes du monde FIE M17, en croisant le volume de tireurs engagés et la proportion de tireurs classés dans le premier tiers de l'épreuve. Les résultats des Championnats du monde M17 complètent cette analyse, notamment pour les nations peu présentes sur le circuit européen.

Plafonds applicables

Groupe de densité	Nations	Plafond de tireurs	Apport maximal par nation
Très haute densité	États-Unis (USA)	20	+ 0,40
Haute densité	Italie (ITA), Russie (RUS)	16	+ 0,32
Densité internationale confirmée	Chine (CHN), Hong Kong (HKG), Japon (JPN), Corée (KOR)	12	+ 0,24
Densité établie	Hongrie (HUN), Allemagne (GER), Grande-Bretagne (GBR)	8	+ 0,16
Densité intermédiaire	Pologne (POL)	6	+ 0,12

Application de la règle. Pour chaque nation du tableau, le nombre retenu est le plus petit entre l'effectif réellement engagé et le plafond national. La même règle s'applique aux épreuves du circuit EFC M17 et aux Coupes du monde FIE M17. Les nations non mentionnées dans le tableau ne contribuent pas à la majoration du coefficient.